



Programme	N° groupe <sup>(1)</sup>	Durée	Nb heures / sem.	ATE <sup>(2)</sup>	Jour ou Soir	Horaire	Date de début ou Entrée périodique	Date de fin <sup>(3)</sup>	Relâche*	Coûts <sup>(4)</sup>	Particularités
<b>Diplôme d'études professionnelles (DEP)</b>											
<b>ADMINISTRATION ET COMMERCE</b>											
Adjoint administratif (5231 et 5357)	Indiv.	2 325 h	30 h	ATE	Jour	08:20 à 15:35	Entrée mensuelle	variable	Oui	1 104,70 \$	Présentiel et Hybride
Comptabilité (5231)	Indiv.	1 350 h	30 h	ATE	Jour	08:20 à 15:35	Entrée mensuelle	variable	Oui	741,05 \$	Présentiel et Hybride
Comptabilité (5231)	Indiv.	1 350 h	15 h		Jour	08:20 à 15:35	Entrée mensuelle	variable	Oui	741,05 \$	LMM ou MJV
Secrétariat (5357)	Indiv.	1 485 h	30 h	ATE	Jour	08:20 à 15:35	Entrée mensuelle	variable	Oui	688,90 \$	Présentiel et Hybride
Secrétariat (5357)	Indiv.	1 485 h	15 h		Jour	08:20 à 15:35	Entrée mensuelle	variable	Oui	688,90 \$	LMM ou MJV
Vente-conseil (5321)	46	900 h	30 h	ATE	Jour	08:00 à 15:05	30 janvier 2024	11 octobre 2024	Non	164,43 \$	
<b>AUTOMATISATION ET FABRICATION</b>											
Dessin industriel (5225)	Indiv.	1 800 h	30 h		Jour	08:00 à 15:10	Entrée mensuelle	variable	Non	316,67 \$	Présentiel ou Hybride
Dessin industriel (5225)	Indiv.	1 800 h	15 h		Jour	variable	Entrée mensuelle	variable	Non	316,67 \$	LMM ou MJV
Électromécanique de systèmes automatisés (5281)	76	1 800 h	30 h		Soir	15:10 à 22:15	9 janvier 2024	27 mai 2025	Non	441,27 \$	
Électromécanique de systèmes automatisés (5281)	77	1 800 h	30 h		Jour	07:55 à 15:05	19 février 2024	6 août 2025	Non	441,27 \$	
Électromécanique de systèmes automatisés (5281)	78	1 800 h	30 h		Jour	07:55 à 15:05	9 mai 2024	23 octobre 2025	Non	441,27 \$	
Soudage-montage (5195)	Indiv.	1 800 h	30 h		Jour/Soir	07:55 à 15:00 15:00 à 22:05	Entrée aux deux mois	variable	Non	269,30 \$	
Soudage-montage (5195)	Indiv.	1 800 h	16 h		Soir	17:50 à 22:05	Entrée aux deux mois	variable	Non	269,30 \$	Lundi au jeudi
Usinage (5371)	Indiv.	1 800 h	30 h		Jour	08:00 à 15:20	Entrée mensuelle	variable	Non	Env. 415 \$	
Usinage (5371)	Indiv.	1 800 h	15 h		Jour	variable	Entrée mensuelle	variable	Non	Env. 415 \$	
<b>CONSTRUCTION</b>											
Électricité (5295)	55	1 800 h	30 h		Jour	07:55 à 15:05	21 février 2024	8 août 2025	Non	494,45 \$	
Électricité (5295) - Passerelle	56	945 h	30 h		Soir	15:10 à 22:15	17 avril 2024	28 janvier 2025	Non	494,45 \$	
Électricité (5295)	57	1 800 h	30 h		Jour	07:55 à 15:05	3 mai 2024	20 octobre 2025	Non	167,42 \$	
Ferblanterie (5360)	13	1 605 h	30 h		Jour	08:00 à 15:05	30 janvier 2024	23 avril 2025	Non	157, 57 \$	
<b>ENTRETIEN AUTOMOBILE</b>											
Carrosserie (5372)	73	1 650 h	30 h	ATE	Jour	08:15 à 15:35	22 janvier 2024	23 avril 2025	Non	552,59 \$	
Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (5347)	Indiv.	1 095 h	30 h	ATE	Jour	08:00 à 15:10	Entrée mensuelle	variable	Non	189,02 \$	ATE 40% ou 20%



Programme	N° groupe <sup>(1)</sup>	Durée	Nb heures / sem.	ATE <sup>(2)</sup>	Jour ou Soir	Horaire	Date de début ou Entrée périodique	Date de fin <sup>(3)</sup>	Relâche*	Coûts <sup>(4)</sup>	Particularités
Mécanique automobile (5298)	Indiv.	1 800 h	30h ou 25h		Jour/Soir	07:55 à 15:00 15:00 à 22:05 ou 21:05	Entrée mensuelle	variable	Non	445,19 \$	
<b>Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)</b>											
Lancement d'une entreprise (5361)	Indiv.	330 h	27,5 h		Jour/Soir	variable	Entrée périodique	variable	Non	gratuit	Présentiel ou à distance
<b>Attestation d'études professionnelles (AEP)</b>											
Mécanique de véhicules électriques (4246)	1	645 h	30 h	ATE	Jour	08:00 à 15:05	22 janvier 2024	14 juin 2024	Non	- \$	Formation payée
Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)							En attente de confirmation		Non	à venir	
Soins Animaliers (4223)	8	495 h	30 h	AEP	Jour	9:10 à 16:30	19 février 2024	21 juin 2024	Non	83,80 \$	
Réglage-opération de presses-plieres en tôlerie de précision (4251)							En attente de confirmation		Non	Formation payée	

#### A. CONDITIONS À RESPECTER POUR ÊTRE ADMIS À L'UNE DE NOS FORMATIONS :

##### Formation menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP)

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) et les mathématiques de niveau 4e secondaire réussies OU avoir réussi les cours de français, de mathématiques et d'anglais de 4e secondaire OU détenir une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) OU être âgé(e) d'au moins 18 ans et détenir les préalables fonctionnels prescrits (variable selon le programme).

##### Formation menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

Avoir un DEP admissible au programme visé OU détenir plusieurs années d'expérience dans le domaine visé

Pour le programme de *Lancement d'une entreprise*, il suffit d'avoir une idée d'entreprise OU détenir une bonne expérience du milieu de la vente

##### Formation menant à une attestation d'études professionnelles (AEP)

Avoir réussi les cours de français, de mathématiques et d'anglais de 3e secondaire OU avoir réussi le test de développement général (TDG) pour les plus de 18 ans

Exception de Mécanique de véhicules électriques (4246) : Avoir un DEP en mécanique automobile ou son équivalent OU détenir de l'expérience en lien avec ce programme d'études.

#### B. POUR T'INSCRIRE, COMPLÈTE LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE

À PARTIR DE NOTRE SITE INTERNET [FORMATIONCEP.COM](http://FORMATIONCEP.COM)

- Si tu as déjà fréquenté un établissement d'enseignement primaire ou secondaire au Québec, tu auras besoin de ton **code permanent** figurant sur tes relevés de notes ou tes bulletins scolaires.
- Si tu n'as jamais fréquenté d'établissement primaire ou secondaire au Québec, contacte d'abord la conseillère d'orientation par courriel à [cep@cssrdn.gouv.qc.ca](mailto:cep@cssrdn.gouv.qc.ca).

Si tu rencontres des difficultés à remplir ton dossier d'admission en ligne, communique avec la secrétaire au 450 565-0006, poste 7488.

#### Consulte le site Internet du centre pour de plus amples informations.

(1) Indiv. : enseignement en individualisé (2) ATE: Alternance Travail-Études (3) La date de fin pourrait être modifiée sans préavis.

(4) Le coût de certaines formations est approximatif dans l'attente de la tarification officielle. D'autres frais sont à prévoir (effets scolaires, cadenas, uniformes, ...)

**\* INTERRUPTIONS PRÉVUES AU CALENDRIER SCOLAIRE : NOËL** (du 25 décembre 2023 au 8 janvier 2024), **RELÂCHE** (du 4 au 8 mars 2024), **ÉTÉ** (4 semaines à partir de la mi-juillet 2024 - à déterminer)